



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
COORDONNATEUR DU PLAN NATIONAL LOUP ET ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE

Lyon, le 11 MARS 2020

Le Préfet

Monsieur,

Par courriel du 1^{er} mars, vous me transmettez votre avis défavorable concernant le projet d'expérimentation de phéromone apaisante ovine.

Lors du groupe de travail du 14 février dernier sur la prédation dans les parcs nationaux, cette expérimentation a été présentée, pour avis, aux membres du groupe national loup. Compte-tenu de votre avis défavorable, je vous informe que cette expérimentation ne sera pas mise en place, ni financée, dans le cadre du plan national loup et activités d'élevage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet référent

Jean-Paul CELET

Monsieur Alain POUGET
Représentant de la Coordination Rurale